



Cesson-Sévigné, le 14 février 2024

**Communiqué de presse
Agriculture / Environnement**

Transition agro-écologique : la parole de l'État a-t-elle encore du crédit ?

Le Collectif MAEC de Bretagne apporte son soutien aux paysans et paysannes qui vont manifester ce jour à Poitiers pour défendre un financement pour toutes les fermes qui ont souscrit des contrats agroenvironnementaux et climatiques. Les dossiers ont été déposés au 15 mai 2023 et il manque 50 à 60 millions € pour la Nouvelle Aquitaine. **Comme en Bretagne, le gouvernement doit tenir sa parole et financer l'ensemble des contrats agri-environnementaux (MAEC) 2023.** Ce dispositif basé sur le volontariat est clairement le plus efficace et le plus opérationnel pour mener à bien la transition agro-écologique.

D'un côté, il y a des paysannes et des paysans qui s'engagent sur des cahiers des charges exigeants pour développer des pratiques plus respectueuses de l'environnement : l'eau, les sols, la qualité des produits et la biodiversité. Ils et elles s'engagent aussi dans la lutte contre le changement climatique. Ces services rendus par l'agriculture sont d'utilité publique et à ce titre doivent être rémunérés.

De l'autre côté, l'État fait la promesse d'accompagner ces efforts de reconception et d'adaptation des systèmes agricoles en faveur de la transition agroécologique et du développement de l'agriculture biologique, mais depuis 6 mois il rechigne à passer aux actes. Les budgets MAEC ont été sous estimés et la rallonge budgétaire annoncée par le ministre Marc FESNEAU tarde à arriver dans les régions. C'est l'État qui est autorité de gestion des MAEC sur l'ensemble du territoire national et pour toutes les productions qu'elles soient végétales ou animales. Il en va de sa responsabilité pleine et entière et non de celle des contributeurs que sont les Agences de l'Eau ou les Régions.

L'indécision du gouvernement sur les arbitrages financiers des MAEC fait perdre des mois de travail aux administrations pour instruire les dossiers de milliers de fermes. Cela provoque des effets catastrophiques sur la trésorerie des fermes engagées depuis le 15 mai 2023. Monsieur le Ministre de l'agriculture, vous avez annoncé avec le Premier Ministre que toutes les aides PAC seraient payées d'ici le 15 mars. Nous attendons les actes.

Signataires : Confédération paysanne de Bretagne, FRCIVAM Bretagne, FRAB Bretagne, Races locales de Bretagne, Eau et Rivières de Bretagne

Contacts presse :

Fabrice CHARLES (Co-président de la FRCIVAM Bretagne) 06.07.60.98.42.

Jean-Marc THOMAS (Référént MAEC, Confédération paysanne Bretagne) 06.77.86.36.96.

Fabien TIGEOT (Président de la FRAB) : 06.71.51.37.24

Jean PEUZIN (Référént agriculture, Eau et Rivières de Bretagne) 06.13.63.29.55.

Denis ROUILLÉ (Co-président Races Locales) : 06.40.41.22.88